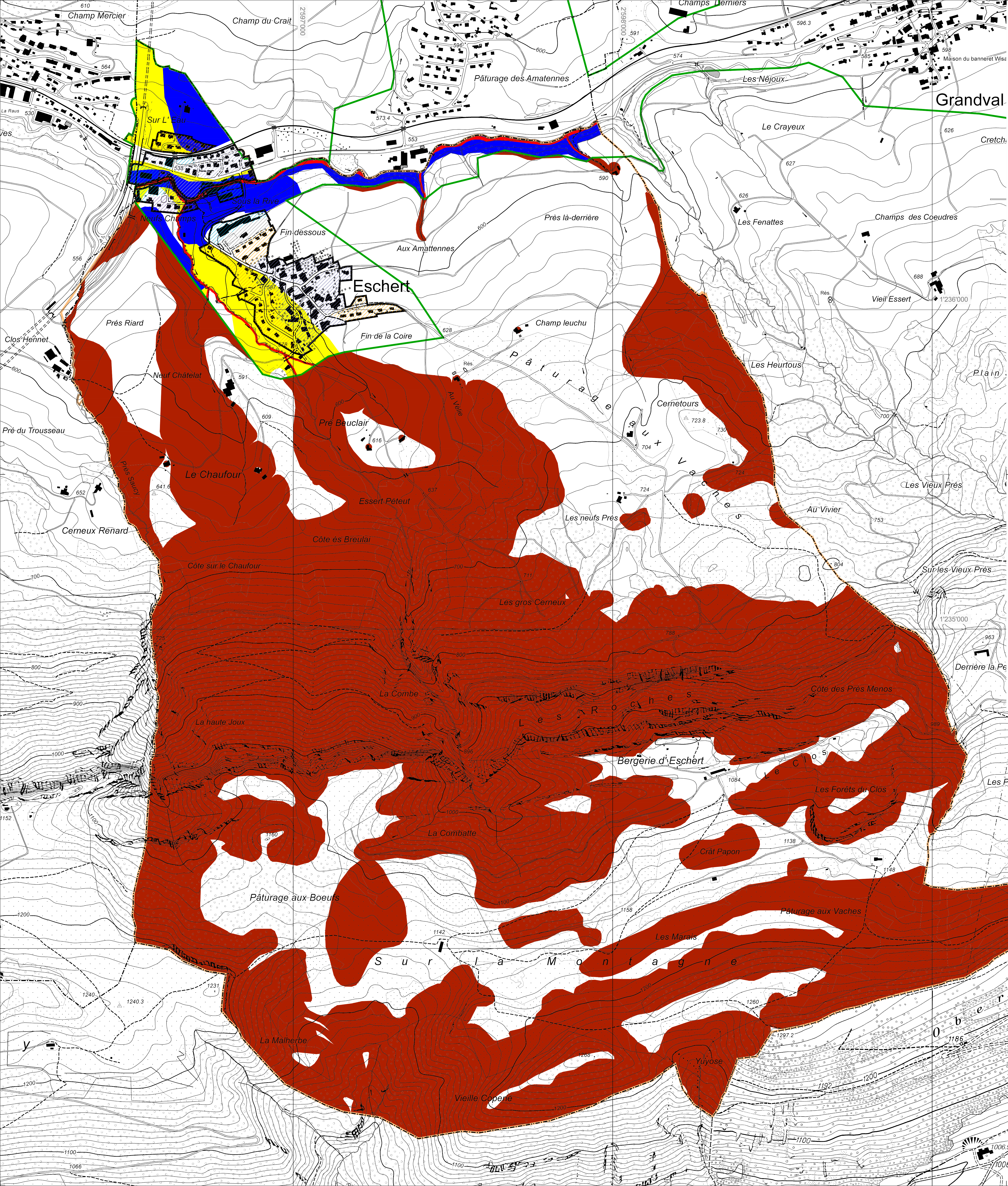




Canton de Berne

Commune de Eschert

Plan de zones - Zones de dangers naturels / Périmètre B

Echelle 1:5000

Indications relatives à l'approbation

Procédure d'information et de participation de la population

Examen préalable

Publication dans la feuille officielle d'avis

Publication dans la feuille officielle du Jura bernois

Dépôt public

Pourparlers de conciliation

Opposition vidée :

Opposition non vidée :

Réserve de droits :

DECISION DU CONSEIL COMMUNAL

DECISION DE L'ASSEMBLEE COMMUNALE

Le vice-président de l'assemblée

Le secrétaire de l'assemblée

Monsieur/Madame XXX

Monsieur/Madame XXX

La secrétaire communale certifie exactes les indications ci-dessus

Eschert, le

La secrétaire communale

Madame Séverine Steullet

APPROUVE PAR L'OFFICE DES AFFAIRES COMMUNALES ET DE L'ORGANISATION DU TERRITOIRE

LIMITE DE FORÊT FAISANT FOI APPROUVÉE PAR L'OFFICE DES FORÊTS DU CANTON DE BERNE (OFOR)

Mandat n°: S0809_0681

sigeom

Plan n°

Dess.

Contr.

Date

Format : 84,0 x 74,3 cm

Remarques :

Données de base : plan d'ensemble numérique UP5

Indices de dangers naturels 1:25'000 © Division des dangers naturels, Office des forêts

Date de la dernière mise à jour des données : 11 juillet 2019

- Légende

Dangers naturels

Zone présentant un danger considérable

Zone présentant un danger moyen

Zone présentant un danger faible

Zone présentant un danger indéterminé

A titre indicatif

Périmètre A

Limite communale

Périmètre de la zone à bâtir
- Zones de base

Zone d'habitation H2

Zone mixte presque contiguë M2pc

Zone mixte M2

Zone mixte M3

Zone d'activités économiques A1

Zone d'activités économiques A2

Zone d'utilité publique UP

Zone de sport et loisirs